


## Le grand tour

Durée	Longueur	Balisateur	Niveau	Dénivelé
1 h 30	4,8 km	jaune	facile	5 m

**1** Emprunter le chemin empierré et traverser la passerelle métallique. Juste après, tourner à droite et suivre le chemin enherbé entre prairie et rivière.

**6** Arrivé au barrage hydro-électrique de la Roche, observer la passe à poisson et la rampe réservée au passage des canoës. Poursuivre en traversant des milieux boisés.

 Le bord d'eau est colonisé par des plantes invasives (renouée du Japon, balsamine de l'Himalaya). Ces plantes sont de redoutables concurrentes pour les autres espèces.

**7** Arrivé quasiment à la pointe de l'île, faire un aller-retour jusqu'à la confluence des deux bras de la Vienne, localement appelés "la Grande eau" et "la Petite eau". Revenir sur vos pas et reprendre le cheminement avec la Vienne à main droite. La rivière est parsemée de blocs rocheux aux formes variées. On traverse à pied en plusieurs endroits lors de basses eaux.

 En guise de proue de l'île, les restes d'un ancien pavillon de plaisance.

**5** A la mare, tourner à gauche, traverser la cour de la ferme en refermant chaque portail. Rejoindre la passerelle, la traverser et rejoindre le point de départ.



la mare



mobilier d'interprétation

Avec ses 46 hectares, la grande île de Chaillac (parfois appelée île de Navière du nom de ses anciens propriétaires) est la plus vaste de toutes les îles de la Vienne.

La rivière termine ici la partie limousine de son cours et l'influence du Massif Central se lit encore dans quelques éléments de la flore, transportée jusqu'ici par les eaux depuis les hauteurs de la montagne limousine.

On note la présence du cincle plongeur, ou merle d'eau, en automne et en hiver, de la jolie potentille des montagnes, ainsi que de divers potamots (plantes aquatiques vivaces), liés à la roue à godets et au système d'irrigation.

L'île abrite la plus importante population d'une petite libellule rare en Europe : l'Agriion de Mercure.

Pendant la migration des oiseaux en début de printemps, on assiste à d'importantes concentrations de fauveltes, de pouillots et d'hirondelles.

## En chemin :

- Sentier d'interprétation de l'île et de la Vienne, jalonné de bornes interactives, réalisé par Limousin Nature Environnement ;
- Les milieux naturels, des espèces remarquables ;
- Le canal d'irrigation, la roue (noria), la ferme ;
- Le petit patrimoine naturel (mare) et bâti (ruines de l'ancien pavillon de plaisance, la chapelle funéraire).

## HEBERGEMENT / RESTAURATION

Informations et brochures disponibles  
à l'office de tourisme de Saint-Junien  
Contact : 05 55 02 17 93  
et sur le site [www.tourisme-hautevienne.com](http://www.tourisme-hautevienne.com)

## POUR RANDONNER FACILE

N'oubliez pas : un petit ravitaillement, de l'eau, des chaussures adaptées, un vêtement de pluie.

Pensez à emporter vos déchets, et à refermer les barrières derrière vous.

Ne partez jamais sans avoir indiqué le lieu de votre randonnée.

Respectez la faune et la flore. Ne faites pas de feu.

Évitez toutes dégradations des chemins et de leurs abords.

Ce chemin a été conçu prioritairement pour la pratique de la randonnée pédestre.

Il est déconseillé aux autres usagers (équestres, VTT, ...).

Météo : 08 99 71 02 87 - Secours : 18 ou 112  
SMS d'urgence pour les sourds et les malentendants : 114

[www.randonnee-hautevienne.com](http://www.randonnee-hautevienne.com)

Vous pouvez consulter et télécharger gratuitement l'itinéraire de votre choix à partir du site [www.randonnee-hautevienne.com](http://www.randonnee-hautevienne.com) et déposer un avis concernant le circuit (problème ou suggestion) en cliquant sur l'onglet "signaler un problème" ou en téléphonant au 05 55 79 04 04.



Cette fiche randonnée a été conçue et financée par le Département de la Haute-Vienne dans le cadre de sa politique en faveur de la randonnée.

Ne pas jeter sur la voie publique



CHAILLAC-SUR-VIENNE  
le tour de l'île de Navière

Le grand tour  
1 h 30 - 4,8 km

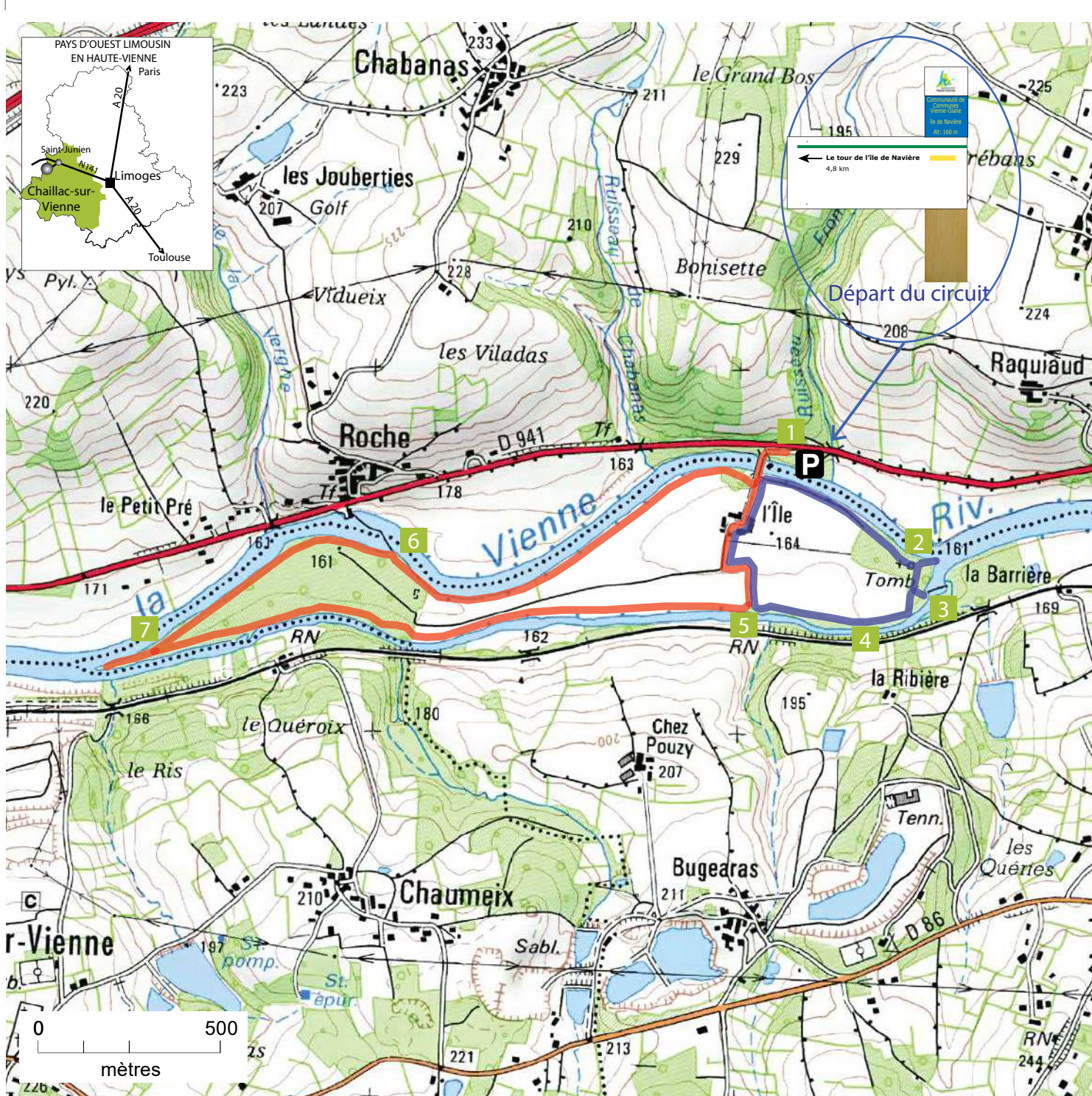
Le sentier d'interprétation  
1 h 00 - 1,6 km

Tous nos chemins mènent à vous  
[www.randonnee-hautevienne.com](http://www.randonnee-hautevienne.com)



PAYS D'OUEST LIMOUSIN  
ENCHÂTAIGNERAIE LIMOUSINE

Credit photos : Conseil départemental Haute-Vienne



## Info pratique

Accès : à 45 min de Limoges. Prendre la RN141 en direction de Saint-Junien. Traverser la ville et poursuivre sur la RD941 en direction d'Etagnac.


Départ : parking à gauche, en bord de RD941.




 Continuité d'itinéraire
  Mauvaise direction
  Changement de direction

Les pratiques possibles

## Itinéraire

 Sentier d'interprétation de l'île

Durée	Longueur	Balissage	Niveau	Dénivelé
1 h 00	1,6 km	jaune	facile	3 m

- Emprunter le chemin empierré et traverser la passerelle métallique. Juste après, tourner à gauche et suivre le cheminement en rive gauche de la Vienne, bordé par un muret de pierres sèches. Outils pédagogiques, sculptures, observatoire permettent de découvrir le patrimoine naturel et humain de l'île, intimement liés à la rivière.  
*Des murets en pierres protégeaient l'île des crues les plus fortes. Il y a 8000 ans des hommes auraient déjà habité ce site.*
- Avant le chemin dans le virage, observer la chapelle funéraire appartenant à la famille Chabodie-Dupérat descendante des de Navière du Treuil, propriétaires de l'île depuis le XVIIIème siècle. La chapelle et des parcelles leur appartiennent encore.
- Un peu plus loin à gauche, la noria, roue à godets, alimente en eau les prairies et une mare proche de la ferme, depuis 1962.



loutre, acier corten



la roue à godets

- En poursuivant coté "petite Vienne", des informations sont données sur la ripisylve et l'activité agricole de l'île : actuellement, production laitière et maraîchage.
- A la mare, tourner à droite, traverser la ferme en refermant derrière vous les barrières, puis emprunter la passerelle jusqu'au parking.